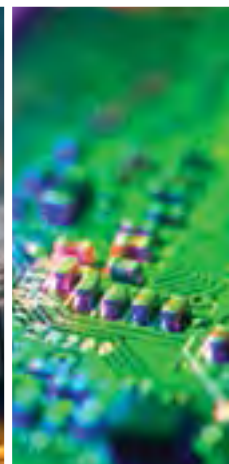
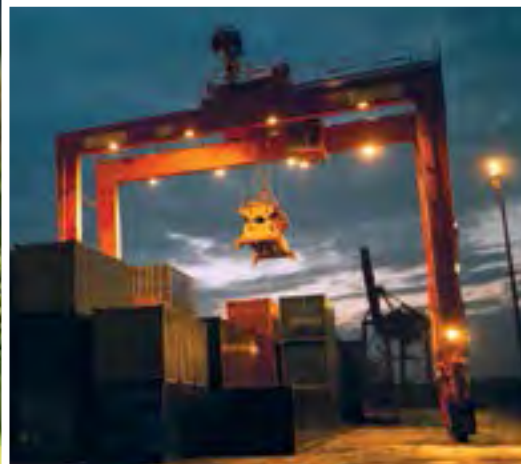




ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Rapport annuel 2014



Qui nous sommes

L'Organisation mondiale du commerce s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

Comment utiliser ce rapport

Le Rapport annuel 2014 est divisé en trois grandes sections. La première contient un message du Directeur général de l'OMC. La deuxième donne un bref aperçu de l'année 2013 et des renseignements généraux sur l'OMC, alors que la troisième fournit des renseignements plus détaillés.

Pour en savoir plus

Site web : www.wto.org/fr

Questions d'ordre général : enquiries@wto.org

Téléphone : +41 (0)22 739 51 11

Le présent rapport est également disponible sous forme d'application à télécharger sur votre tablette.



pour les iPad



pour Android



pour les Kindle

1. Introduction	2
Message du Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo	2 Événements de 2013 4
2. Panorama 2014	6
L'année en bref	6 La Conférence ministérielle de Bali 10
3. À propos de l'OMC	12
Comprendre l'OMC	12 Comment tout cela s'articule 14
Bref historique	16
4. Les Membres	18
Accession à l'OMC	18 Accueil des nouveaux Membres 20
Une composition mondiale	22
5. Négociations commerciales	24
Les règles commerciales ne peuvent pas être modifiées sans l'accord de tous les Membres de l'OMC, qui doivent parvenir à un consensus dans le cadre de cycles de négociations. Le dernier cycle a débuté en 2001.	
6. Mise en œuvre et suivi	42
Les différents conseils et comités de l'OMC veillent à ce que les accords soient convenablement mis en œuvre. Les politiques et pratiques commerciales de tous les Membres de l'OMC font l'objet d'un examen périodique.	
7. Règlement des différends	84
Les Membres de l'OMC soumettent des différends à l'OMC lorsqu'ils considèrent qu'il est porté atteinte à leurs droits au titre des accords commerciaux. Le règlement des différends relève de la compétence de l'Organe de règlement des différends.	
8. Renforcement des capacités commerciales	100
L'OMC s'efforce d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités commerciales et leur accorde des délais plus longs pour mettre en œuvre les accords commerciaux. Des centaines de cours de formation sont organisés chaque année à l'intention des fonctionnaires de ces pays.	
9. Communication	118
L'OMC entretient un dialogue régulier avec les organisations non gouvernementales, les parlementaires, les autres organisations internationales, les médias et le grand public pour renforcer la coopération et faire mieux connaître les questions commerciales.	
10. Secrétariat et budget	138
Le Secrétariat de l'OMC emploie plus de 600 personnes au bénéfice d'un contrat régulier. Il coordonne les activités de l'OMC. Le budget annuel de l'OMC est financé pour l'essentiel par les contributions de ses 159 Membres.	
Abréviations	151
Autres renseignements	151
Télécharger l'application	152

Message du Directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo

L'Organisation mondiale du commerce a repris les choses en main. Tel est le message qui a retenti haut et fort à la Conférence ministérielle de Bali, à la fin de l'année dernière, lorsque tous les Membres de l'OMC se sont mis d'accord sur un ensemble de mesures visant à rationaliser les pratiques douanières, à régler d'importantes questions agricoles et à améliorer les perspectives des Membres les plus pauvres. Premier ensemble d'accords conclus par l'OMC depuis sa création en 1995, le « paquet de Bali » est un pas encourageant vers la conclusion du Cycle de négociations commerciales de Doha, qui a commencé en 2001.

Une fois mis en œuvre, le paquet de Bali donnera un coup d'accélérateur à l'économie mondiale et stimulera la croissance et l'emploi. On estime en effet qu'il pourrait générer jusqu'à 1 000 milliards de dollars EU par an et déboucher sur la création de 21 millions d'emplois dans le monde. Point crucial, ces gains profiteraient essentiellement aux pays en développement et aux pays les moins avancés. De fait, ces pays ont fait entendre leur voix comme jamais auparavant dans le processus de négociation qui a précédé la Conférence de Bali, créant ainsi une nouvelle dynamique à l'OMC.

Les avantages pratiques du paquet de Bali sont multiples. Les entrepreneurs des pays en développement auront de nouvelles possibilités de participer au commerce mondial, tandis que les entreprises du monde entier, en particulier les petites et moyennes entreprises, profiteront de la réduction des formalités administratives, et, fait inédit, les pays en développement recevront un soutien pour renforcer leur capacité de mettre en œuvre l'accord. En outre, le commerce des produits agricoles deviendra plus transparent pour de nombreux produits et marchés. Les gouvernements sont convenus de réduire les subventions à l'exportation dans l'agriculture et de les maintenir à un bas niveau, d'améliorer la transparence et les possibilités dans le commerce des produits agricoles, et de faciliter les efforts faits par les pays en développement pour constituer des stocks à des fins de sécurité alimentaire.

Bali a également eu d'importants effets positifs sur le plan systémique. L'OMC est redevenue une instance de négociation viable. En montrant que nous pouvons parvenir à des résultats convenus au niveau multilatéral, nous avons remis l'OMC sous le feu des projecteurs et suscité l'attente de nouvelles réalisations de notre part. Au cours des prochains mois, nous devons absolument tirer profit de l'élan créé par l'accord – et faire en sorte que l'OMC puisse livrer encore plus de résultats à l'avenir.

Avant tout, nous devons récolter les fruits de Bali en mettant pleinement en œuvre les décisions adoptées à la Conférence, notamment l'Accord sur la facilitation des échanges, et en fournissant le soutien promis aux pays en développement.

De même, comme l'ont demandé les Ministres à la fin de la Conférence, nous devons établir, d'ici à décembre 2014, un programme de travail bien défini qui donne une feuille de route pour conclure le Cycle de Doha. Notre but est rien moins que d'achever le Cycle de Doha, et de le faire le plus rapidement possible.

Comme je l'ai dit aux Membres, je pense que, pour conclure le Cycle de Doha, il faudra trouver des solutions dans les domaines qui ont été la principale cause de l'impasse des négociations : l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (ou produits industriels) et les services. Ces trois questions sont étroitement liées et n'ont fait l'objet d'aucune discussion approfondie depuis près de six ans. C'est beaucoup trop et il est temps maintenant de remettre ces questions sur le tapis. Si nous pouvons progresser dans ces trois domaines, les chances de parvenir à un accord sur les autres questions du Cycle de Doha seront considérablement améliorées. Mais si nous ne nous attaquons pas à ces questions difficiles, les possibilités de progresser ailleurs seront très limitées.

N'oublions pas ce qui est en jeu. Le commerce est un puissant moteur de la croissance et du développement. Il stimule l'innovation et la compétitivité, favorise la création d'emplois de qualité, donne accès à de nouveaux produits, fait baisser les prix, réduit le coût de la vie et rapproche les gens des différents pays. Surtout, le commerce améliore la qualité de la vie.

Au cours des deux dernières années, la croissance du commerce a ralenti pour se situer juste au-dessus de 2%. Notre prévision pour 2014 est légèrement meilleure, à 4,7%, mais cela reste inférieur à la tendance sur 20 ans. Toutefois, les Membres ne sont pas impuissants face à ces chiffres. Nous pouvons soutenir activement la croissance des échanges en évitant toute forme de protectionnisme en période d'incertitude et en concluant de nouveaux accords commerciaux.

Les accords régionaux et bilatéraux ont suscité beaucoup d'attention ces derniers temps. Ces accords ont clairement un rôle à jouer – j'estime en effet qu'ils constituent un complément



« Notre but est rien moins que d'achever le Cycle de Doha, et de le faire le plus rapidement possible. »

important du système multilatéral. Mais il est évident qu'ils ne sont pas suffisants à eux seuls. Par exemple, ils excluent de nombreuses économies : non seulement les économies émergentes les plus dynamiques, mais aussi les économies les plus petites et les plus vulnérables. En outre, bon nombre des grandes questions (et donc des grandes avancées) ne peuvent être réglées qu'au niveau mondial. La rationalisation des procédures douanières grâce à l'Accord sur la facilitation des échanges et la réduction des subventions à l'agriculture ne sont que deux exemples des questions qui ne peuvent être traitées convenablement que par la voie multilatérale.

Je ne suis pas seul à être de cet avis. Depuis la Conférence de Bali, j'ai parcouru le monde pour consulter les dirigeants sur la suite des travaux de l'OMC. Dans chacun des pays que j'ai visités et au contact de chacun des dirigeants que j'ai rencontrés, j'ai été frappé par l'attitude positive à l'égard des travaux que nous menons à Genève. Le système commercial multilatéral et l'OMC bénéficient d'un soutien vigoureux et il existe une volonté de profiter de l'élan créé à Bali.

Nos travaux sont certes axés sur l'établissement de nouvelles règles commerciales, mais nous faisons beaucoup plus que cela.

L'OMC surveille les politiques et les pratiques commerciales de ses Membres. En 2013, nous avons effectué 15 examens des politiques commerciales, permettant aux Membres de mieux comprendre les politiques de leurs partenaires commerciaux. Nous avons publié des rapports sur l'évolution récente du commerce de tous les Membres de l'OMC. Ce suivi des mesures commerciales des Membres expose les gouvernements à l'examen attentif de leurs pairs, ce qui les incite à résister aux pressions protectionnistes venant de l'intérieur.

L'OMC est également une instance de discussion sur diverses questions. Dans le cadre de ses différents comités, les Membres débattent de questions telles que le développement, l'agriculture, l'environnement, les normes sanitaires et les normes de sécurité. Ces échanges de vues favorisent la compréhension entre les Membres et peuvent aider à résoudre les divergences de vues avant qu'elles ne s'exacerbent. Et, quand des différends surgissent entre partenaires commerciaux, l'OMC joue un rôle important dans leur règlement.

En 2013, 20 nouveaux différends ont été portés devant l'Organe de règlement des différends de l'OMC. Ce chiffre témoigne à la fois de la confiance des Membres dans la capacité du système de régler les litiges commerciaux et de l'importance des tensions commerciales qui existent actuellement dans le monde. Les procédures en question ont été engagées aussi bien

par des pays en développement que par des pays développés, ce qui montre que le système peut fonctionner dans l'intérêt des Membres à différents stades de développement. Pendant l'année, les organes juridictionnels de l'OMC ont examiné au total 28 différends portant sur des questions très diverses.

Nos programmes d'assistance technique et de formation continuent d'aider les pays en développement et les pays les moins avancés à renforcer leur capacité de participer effectivement au système commercial mondial. L'initiative « Aide pour le commerce » conserve son rôle important en la matière en favorisant la cohérence et la coordination entre les donateurs et les bénéficiaires, y compris, pour les pays les moins avancés, par l'intermédiaire du Cadre intégré renforcé.

En 2013, l'OMC a organisé plus de 280 activités d'assistance technique, qui ont attiré plus de 13 000 participants dans le monde entier. L'Afrique représentait environ 40% des participants, l'Asie et le Pacifique environ 20% et l'Amérique latine 17%.

Autre événement important de l'année dernière : les Ministres ont décidé, à Bali, d'approuver l'accession du Yémen à l'OMC. Une fois le processus formel achevé, le Yémen deviendra le 160^e Membre de l'OMC, après les accessions du Laos et du Tadjikistan en début d'année, ce qui renforcera encore le système multilatéral.

Enfin, je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'issue positive de la Conférence de Bali et qui s'efforcent actuellement de mener à bonne fin le Cycle de Doha dans son ensemble, ainsi qu'à tous ceux qui soutiennent l'OMC de beaucoup d'autres façons.

Depuis que je suis devenu Directeur général en septembre dernier, j'ai été frappé par la volonté d'obtenir des résultats dont font preuve les Membres et le Secrétariat de l'OMC. La Conférence de Bali a été un moment historique pour l'OMC. J'espère sincèrement qu'elle a marqué le début d'une ère nouvelle. Bien sûr, l'espoir ne fait pas tout, mais je suis convaincu que, si nos Membres font preuve du même dévouement et du même engagement que l'an dernier, nous continuerons à accomplir des progrès en 2014 et au-delà – et que nous contribuerons ainsi à améliorer la vie des personnes que nous avons vocation à servir.

Roberto Azevêdo
Directeur général

Événements de 2013

Janvier

Présentation de neuf candidats pour le poste de Directeur général.

Lancement de la base de données conjointe OCDE-OMC sur le commerce en valeur ajoutée.



Mars

Le Tadjikistan devient le 159^e Membre de l'OMC.



Mai

Le Conseil général désigne Roberto Azevêdo pour être le prochain Directeur général.

Juin

Inauguration du nouveau bâtiment de l'OMC.



Avril

Les économistes de l'OMC prévoient une croissance de 3,3% du commerce mondial en 2013.



Février

Le Laos devient le 158^e Membre de l'OMC.

Lancement de la publication conjointe OMS/OMPI/OMC intitulée *Promoting access to medical technologies and innovation* (Promouvoir l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical).





Juillet

L'OMC organise le quatrième Examen global de l'Aide pour le commerce.

Lancement du rapport sur le commerce mondial 2013 intitulé *Facteurs déterminant l'avenir du commerce mondial*



Août

Décès à Milan de Renato Ruggiero, premier Directeur général de l'OMC, à l'âge de 83 ans.

Le Directeur général Pascal Lamy quitte ses fonctions.



Septembre

Entrée en fonction de Roberto Azevêdo qui devient le sixième Directeur général de l'OMC.

Les économistes de l'OMC revoient à la baisse (2,5%) leurs prévisions de croissance du commerce mondial pour 2013.

Le DG Azevêdo annonce que les quatre nouveaux Directeurs généraux adjoints ont été désignés.



Octobre

Le Forum public 2013 se tient à Genève.



Décembre

La neuvième Conférence ministérielle de l'OMC se tient à Bali (Indonésie).

Les Ministres approuvent l'accession du Yémen à l'OMC.

Les Ministres adoptent le «paquet de Bali», qui porte sur diverses questions issues des négociations, plus larges, du Cycle de Doha.